

Les maires : contre l'Etat... et les citoyens ?



Ce mercredi 15 janvier 2020, Jean-Louis Borloo s'est exprimé devant la commission des Affaires économiques du Sénat, au sujet de la politique de la ville menée par le Gouvernement. L'ancien ministre, à l'époque chargé de ce portefeuille, a dénoncé un abandon de la politique en la matière par l'exécutif. Selon lui, la rénovation urbaine, préconisée par son rapport, est « totalement arrêtée ». Au moment où les différents candidats s'élancent dans la bataille des municipales (dernière en date, Anne Hidalgo a officialisé sa candidature à la mairie de Paris dimanche 12 janvier dans un entretien au *Parisien*), la question de la gestion des communes, du rôle de l'Etat, de celui des maires eux-mêmes, et également des relations entre ces deux corps, sont des sujets qui sont au cœur du débat actuel sur la place des maires dans la République.

Deux mois après le Congrès des maires de France, du 18 au 21 novembre 2019 et à deux mois des élections municipales (1^{er} tour le 15 mars ; 2nd le 22), ce débat est l'occasion d'aborder la question de la gestion des collectivités territoriales. *Le Monde* a publié deux tribunes le 18 novembre 2019, jour de l'ouverture du Congrès des maires de France, à ce sujet. Les deux auteurs sont Philippe Laurent, maire (UDI) de Sceaux (Hauts-de-Seine) et secrétaire général de l'AMF (Association des maires de France), et Marie Caussimont, maître de conférences à la Toulouse School of Management (université Toulouse-I-Capitole – CNRS). Les deux rédacteurs ont donc chacun une approche différente, puisque le premier rend compte de la dégradation des relations entre les maires et l'Etat là où la seconde étudie plutôt la question de la transparence des comptes publics des communes.

Le thème de *l'esprit républicain* et celui de la gestion des comptes semblent être les deux sujets centraux du débat actuel sur le rôle des maires et du bras de fer entre ces derniers et l'exécutif. Dans sa tribune, Philippe Laurent rappelle que les maires sont porteurs de l'intérêt général, au même titre que les députés par exemple. Il estime qu'ils sont les représentants de *cette part de la République dont leur élection les a rendus dépositaires*. Le maire de Sceaux évoque la crise des « *gilets jaunes* », dont *l'apaisement provisoire doit beaucoup à l'engagement des maires sur le terrain* d'après lui. En effet, l'Assemblée Nationale n'arrivait pas à engager la discussion avec les manifestants en raison de sa large majorité LREM. Les maires, du fait de leur non-appartenance à la majorité présidentielle, sont apparus comme les seuls élus capables d'établir le dialogue. De son côté, Marie Caussimont fustige le *manque de transparence* des comptes publics des communes et estime que cela va à l'encontre des principes républicains, trahissant ainsi la confiance que les habitants ont mis dans leurs maires. Certains décident de mettre en avant des *chiffres habilement choisis* par leur cabinet, ce qui met en doute l'éthique des élus.

Il semblerait que les relations entre l'Etat et les maires se sont considérablement dégradées ces dernières années, comme le souligne Philippe Laurent. Celui-ci dénonce *la détermination incompréhensible de l'appareil d'Etat à imposer partout la même organisation administrative*. L'Etat, *trop sûr de lui*, est décalé des réalités du terrain. La rupture semble être antérieure à l'élection d'Emmanuel Macron, puisque Philippe Laurent pointe du doigt la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) mise en place en 2015, sous la présidence de François Hollande. Cette loi aurait provoqué un *bouleversement institutionnel et bureaucratique*, en forçant les maires à former des intercommunalités, à *l'efficacité douteuse*. Le maire estime que l'Etat voit les maires comme des sous-traitants. Pour lui, cette dégradation démontre que l'exécutif n'a pas la même conception de l'action publique que les édiles. L'Etat semble faire preuve d'ingérence dans la gestion des communes ; il s'engage sur des sujets qu'il connaît mal. Enfin, l'élu déplore la vision à court terme de l'Etat, en opposition avec les maires qui essaient de *préparer le mieux possible l'avenir de leur territoire et de ses habitants*. Marie Caussimont, au contraire, déplore que l'Etat ne s'implique pas davantage dans la gestion des comptes en effectuant *des contrôles très réguliers*, ce qui permettrait d'assurer la transparence des comptes des communes et ainsi en améliorer la gestion.

Les deux auteurs constatent une détérioration des relations entre les citoyens et leurs maires. Pour Philippe Laurent, cette détérioration est due à la *hausse de la fiscalité locale* entraînée par une *diminution inédite* des moyens des collectivités locales. La baisse des moyens financiers a eu pour conséquence un *transfert de l'impopularité fiscale de l'Etat vers les communes*. De plus, le maire critique la décision prise par le Gouvernement de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des Français. D'après lui, cet impôt permettait d'assurer *la participation des habitants au financement des charges communes* et sa suppression met à mal *le lien républicain entre le citoyen et la commune*. Marie Caussimont soutient que c'est le manque de clarté des comptes publics qui crée le *désarroi des citoyens, se déclarant sans prise sur les décisions publiques*, et constitue la cause de la détérioration des relations entre

les citoyens et leur maire. Elle considère que la transparence des comptes des communes doit être renforcée pour que les citoyens soient *informés précisément de l'usage qui est fait de leurs impôts* communaux.

Au-delà de la question des valeurs républicaines, la gestion en elle-même des communes revêt une importance particulière. Philippe Laurent estime que la diminution des moyens financiers a des conséquences déjà visibles, telles que la *baisse inédite des investissements d'infrastructure*, ou la *fermeture des services publics*. Selon l'élu local, l'Etat cherche à *détruire les impôts locaux économiques*, notamment à travers la suppression quasi totale de la taxe d'habitation. Marie Caussimont approuve cette analyse. Les maires sont *mis sous pression financière, avec des budgets qui se rétractent*. Cela a un impact direct sur la *qualité et la transparence* des comptes, puisque les conseils municipaux sont réticents à employer ne serait-ce qu'une partie des moyens qui leur sont alloués à l'amélioration des comptes. Néanmoins, elle rappelle que *plus de la moitié de l'investissement public est aujourd'hui le fait des collectivités locales*, ce qui montre que malgré la baisse des moyens les communes sont toujours au cœur des préoccupations de l'Etat.

Le débat autour des maires va-t-il évoluer après les élections municipales ? Les maires opposés à la politique du Gouvernement vont-ils être plébiscités par leurs concitoyens, ou En Marche va-t-il investir en force les mairies ? Le rapport Borloo sera-t-il ressorti des cartons ou sera-t-il définitivement jeté aux oubliettes ? Quoi qu'il en soit, les résultats des élections auront certainement un impact sur la situation actuelle des édiles. Rendez-vous le 22 mars.

Gustave MOUNIER (TL1), le 18 janvier 2020